

INFOS

Accès à la hors-classe : promotions à deux vitesses ?

Cette opération de gestion est généralement très attendue par de nombreux collègues... En effet, vu l'absence de revalorisation de nos salaires, le gel du point d'indice pour une année supplémentaire et la dégradation constante de notre pouvoir d'achat, il n'est pas illégitime que nos collègues promouvables dans les dernières années de leur carrière, attendent cette « carotte » avec impatience...

Toutefois, le Bulletin officiel du 2 janvier 2014 prévient les collègues en s'adressant ainsi aux responsables rectoraux : « vous veillerez à examiner favorablement la situation des enseignants qui ont accepté de s'investir durablement et efficacement auprès des élèves les plus en difficulté dans les établissements difficiles ».

Le SNCL-FAEN est bien sûr favorable à ce que les collègues qui ont en charge les élèves les plus difficiles reçoivent un « coup de pouce » en recon-

naissance de leur activité professionnelle particulièrement exigeante.

Mais nous continuons cependant de demander que ces promotions soient effectuées hors contingent afin de ne pas pénaliser dans le même temps les collègues des autres établissements.

De même, le SNCL-FAEN est attaché à ce que d'autres mesures soient mises en œuvre pour attirer des enseignants dans ces établissements d'éducation prioritaire, et surtout les inciter à s'y maintenir, ce que ne peut réaliser seule cette opération de promotion isolée.

Des points de bonification pour les mutations après une période de 3 à 5 ans dans l'éducation prioritaire par exemple, une prise en compte de cette expérience professionnelle pour l'accès à d'autres fonctions ainsi qu'une amélioration de la rémunération constitueraient des mesures incitatives fortes.

DHG, l'heure de la baisse !

Dans nombre d'établissements, les DHG pour la rentrée 2014 sont en diminution ou ne tiennent pas compte de l'augmentation attendue du nombre d'élèves.

Le SNCL-FAEN demande de voter contre la répartition de la DHG au conseil d'administration, seul moyen de la dénoncer.

Le SNCL-FAEN soutiendra les actions unitaires qui seront menées pour combattre des dotations insuffisantes.

Calendrier triennal

Les réunions de pseudo-consultation conduites à l'été 2012 sur la « refondation de l'Ecole » ont montré la volonté ministérielle d'accroître la charge de travail des enseignants de plusieurs façons : augmentation du nombre de réunions, accroissement du temps de travail dans les établissements, raccourcissement des congés d'été...

Le SNCL et la FAEN ont été les premiers à lancer une pétition dénonçant ces pratiques. Vous pouvez la signer sur le site de la fédération :

www.faen.fr

NOUS CONTACTER

Syndicat National des Collèges et des Lycées

Informez-vous régulièrement

Syndicat affilié à la F.A.E.N.

Gardez le contact !

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

www.sncl.fr

www.faen.org

@SNCLFAEN

Réforme du collège : orientations de l'inspection générale

Dans un rapport daté de janvier 2014, l'Inspection générale (IG) plaide pour un « changement profond » du collège. Traitant de « **la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire** », ce sont **l'organisation et le fonctionnement du collège** qui sont remis en cause. En voici les principales pistes et notre analyse.

Projet personnalisé

Constatant l'échec du collège unique pour les élèves les plus en difficulté, le rapport préconise une personnalisation des parcours, donc de l'aide personnalisée **quotidienne et systématique après la classe** pour ce type d'élèves. Cette mesure remplacerait tous les outils existants du type **PPRE**, un enseignant unique référent serait chargé de mettre en place le projet et de faire le lien entre l'élève, sa famille et les acteurs impliqués.

Souplesse horaire

Selon le rapport, les élèves en difficulté souffrent de l'organisation même du collège ; des **emplois du temps figés** dans une grille horaire hebdomadaire, **des volumes horaires** des disciplines **intangibles**, une **multiplication d'intervenants** dans une même classe, des **contenus d'enseignement encadrés** par des programmes annuels. Autant de contraintes que le rapport voudrait voir voler en éclat. **Comment ?** avec **un emploi du temps comprenant une partie variable (20 à 30%)** permettant à chacun (en difficulté ou non) de bénéficier d'un itinéraire correspondant à ses besoins et ses aspirations.

Une organisation différente des programmes

Il ne s'agirait plus d'enseigner des disciplines mais de **construire des programmes adossés** au socle commun afin d'encourager l'interdisciplinarité.

Autres mesures :

Faisant le constat que les enseignants (1^{er} et second degrés) sont souvent **démunis** pour faire face aux situations de grande difficulté des élèves, les rappor-

teurs plaident pour **une formation plus approfondie pour s'adapter** aux besoins des élèves ainsi qu'une coopération entre les différents acteurs de l'Education nationale (médecin, psychologue, enseignants spécialisés...).

L'analyse du SNCL : le constat

Un nombre relativement important d'élèves entrent en 6^{ème} sans maîtriser les fondamentaux (lecture, écriture, modes opératoires) nécessaires aux apprentissages au collège.

*D'autres élèves ne trouvent pas leur place au collège où seul est dispensé l'enseignement général. En conséquence, **des élèves s'enfoncent dans l'échec scolaire et décrochent**. Les bons élèves s'ennuient. Une partie de l'échec du collège est reportée sur le lycée. Les enseignants sont démunis et s'installent dans le découragement.*

Le « collège pour tous » du SNCL-FAEN

*Les élèves doivent bénéficier d'une prise en charge précoce et intensive dès la 6^{ème} dans des groupes à effectifs réduits. Les enseignants doivent travailler en concertation avec des équipes pluriprofessionnelles pour prendre en charge ces difficultés. **Les élèves doivent avoir la possibilité de découvrir des disciplines professionnelles non enseignées au collège.***

L'orientation doit être positive et non construite par l'échec. Les élèves volontaires doivent pouvoir, à partir de la classe de 4^{ème} bénéficier d'un « droit à l'essai » permettant la découverte en lycée professionnel d'une véritable découverte professionnelle.

Découvrez en détail les 19 propositions du SNCL-FAEN pour le « Collège pour tous » en vous rendant sur notre site :

www.sncl.fr